

DECRET N° 2004-46 DU 17 Mars 2004
PORTANT NOMINATION D'UN CHARGE DE MISSION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République ;

Vu le décret n°2003-13 du 3 février 2003 portant modification de l'article 24 du décret n°2002-373 du 4 décembre 2002 portant attributions et organisation du cabinet du Président de la République.

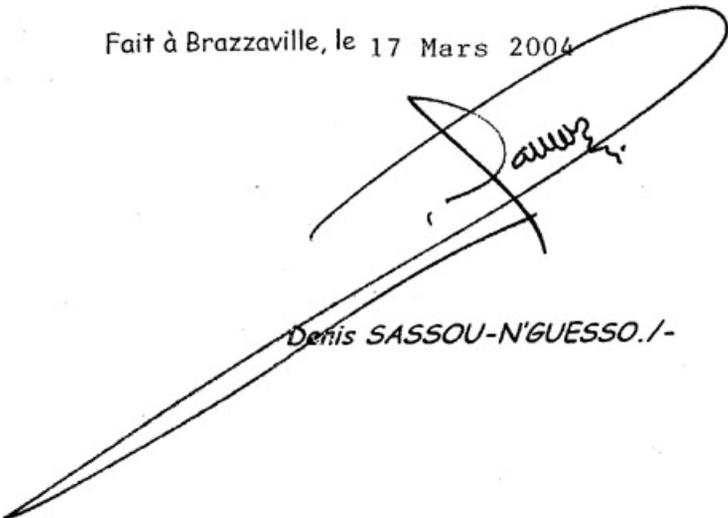
DECRETE :

Article premier- Madame CARLOS-POTO Anne-Emilie Yahoba, est nommée chargée de mission du Président de la République.

Article 2.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonction de madame CARLOS-POTO Anne-Emilie Yahoba, sera inséré au Journal officiel.

2004-46

Fait à Brazzaville, le 17 Mars 2004



Denis SASSOU-N'GUESSO./-